

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

**Légalisation** d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel au 3595, avenue Royale, relative à usage additionnel à l'habitation de type garderie canine en vertu du *Règlement numéro 17-717 relatif aux usages conditionnels de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges*.

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

1. Que le conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges sera saisi, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 12 janvier 2026, à 19h00, au Centre communautaire, au 33, rue de l'Église, d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relative à un usage additionnel à l'habitation de type garderie canine;
2. Que la demande d'autorisation d'un usage conditionnel vise à autoriser, au 3595, avenue Royale, un usage additionnel à l'habitation de type garderie canine en vertu du *Règlement numéro 17-717 relatif aux usages conditionnels de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges*,
3. Que cette demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion qui a eu lieu le 25 novembre 2025 et que ce dernier a soumis une recommandation au conseil municipal, le tout conformément aux dispositions du *Règlement numéro 17-717 relatif aux usages conditionnels de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges*;
4. Que dans le cas où le conseil municipal accepte la demande d'autorisation d'usage conditionnel, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement;
5. Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet présenté en les faisant parvenir par écrit à la greffière de la Municipalité avant la tenue de la séance précitée ou en s'y présentant pour faire valoir ses commentaires verbalement.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 19 décembre 2025.

Avis numéro : 2025-108



Marie-Noël Duclos  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 19 décembre 2025.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos  
Greffière